

Version 28/10/2025

(MERCİ D'OUVRİR UNE COPIE VIA GOOGLE SHEETS ET DE NE PAS CREER VOTRE RC DIRECTEMENT İCI)

Nom du tournoi :	Une Autre Paire de Manche 9
N° de dossier Poona :	2506386
Club ou comité organisateur du tournoi :	Comité 21 Badminton
Date(s) et lieu(x) de la compétition :	Dimanche 5 Juillet 2026 - Complexe Sportif Rue du Moulin 21910 Saulon La Chapelle

GÉNÉRALİTÉS

1) La compétition est de type : **Rencontre Promobad**
 Il s'agit d'un tournoi nocturne **Non**

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la LBFCBad et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins NON	Benjamins NON	Minimes NON	Cadets NON	Juniors NON

Le niveau géographique de la compétition est : **Départemental / Comité**

2) La compétition se déroule du : **07/06** **2026** **au** **07/06** **2026**

3) Dans : **1** salle(s) et sur **7** terrains
 Salle 1 = terrains
 Salle 2 = terrains
 Salle 3 = terrains
 Salle 4 = terrains
Complexe Sportif Rue du Moulin 21910 Saulon La Chapelle

4) Le logiciel utilisé sera : **BadNet**

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le (la) juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GEO principal(e) est : **Maxime Laurent**

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.
SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de **P10** à **NC**
 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes : **Double Intergerne Oui**

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : **une** discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en **Ronde Suisse**

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le (la) JA principal(e) se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries et ou les formats de tableaux dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton : **Un seul set de 21 points**

İNSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera **individuellement uniquement**

13) Les inscriptions ouvrent le 02/06/2026 à 8:00 et se terminent le 3/07/2026 à 12:00

Le nombre maximum de joueurs sera de **56** pour l'ensemble de la compétition

Une liste d'attente sera établie **pour l'ensemble de la compétition** en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

14) Les inscriptions ne seront prises en compte que sur Badnet via la page du tournoi.

Celles-ci peuvent être réalisées **de façon individuelle uniquement**

15) Le joueur devra être licencié **à la date limite des inscriptions**

16) Les droits d'engagement sont de :
 1 tableau **0€** 2 tableaux 3 tableaux

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

GRATUIT

19) La cote ou le classement pris en compte sera celui du :	25/06	2026
La confection des tableaux sera effectuée le :	03/07	2026
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	de la cote	

Précisions sur les tableaux à ajouter dans "Spécificités et remarques particulières"

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la CLOT LBFCBad à clot@lbfcbad.fr ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Par contact direct avec les joueurs, prenant en compte les conditions d'inscriptions mentionné en amont.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre, obtenir son accord et revenir à l'heure convenue.

25) Le volant de référence plume sera	SPIN SILVER	Mode de fourniture des volants :	Par l'organisation
Le volant de référence plastique sera	MAVIS 600		

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 3 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.** Ce temps peut être modifié sur décision du JA

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant un élément difficilement perceptible	À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription et participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement et des différents codes de conduite.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle tout au long de la compétition.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

